

➤ INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL  
➤ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

# ROCHER D'AGNIELLE - CRÊTE SAINT-MICHEL - CHABESPAN



Identifiant national : 930012813  
Ancien n° régional : 05-100-214

Type de zone :  
Zone continentale de type 1

Année de description : 1988  
Année de mise à jour : 2020

## ➤ Rédacteurs

Hugues MERLE, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Emilie RATAJCZAK, Jérémie VAN ES, Sonia RICHAUD, Lionel QUELIN, Géraldine KAPFER

## ➤ Données générales

**Communes** : Piarre (05102), Serres (05166), Sigottier (05167)  
**Département** : Hautes-Alpes (05)  
**Altitudes** : 674 à 1157 mètres  
**Superficie** : 465,09 hectares  
**ZNIEFF Type 2 parent** : Aucune



## ➤ L'inventaire des ZNIEFF



L'inventaire des ZNIEFF a pour objectif d'identifier et de délimiter les espaces d'intérêt écologique majeur sur le territoire régional. Initié en 1982, ce programme concerne l'ensemble du territoire français, le Muséum National d'Histoire Naturelle en assure la validation nationale. En région PACA, l'inventaire est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est mis en œuvre par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et Méditerranéen et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en assure le secrétariat scientifique, en s'appuyant sur le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel.

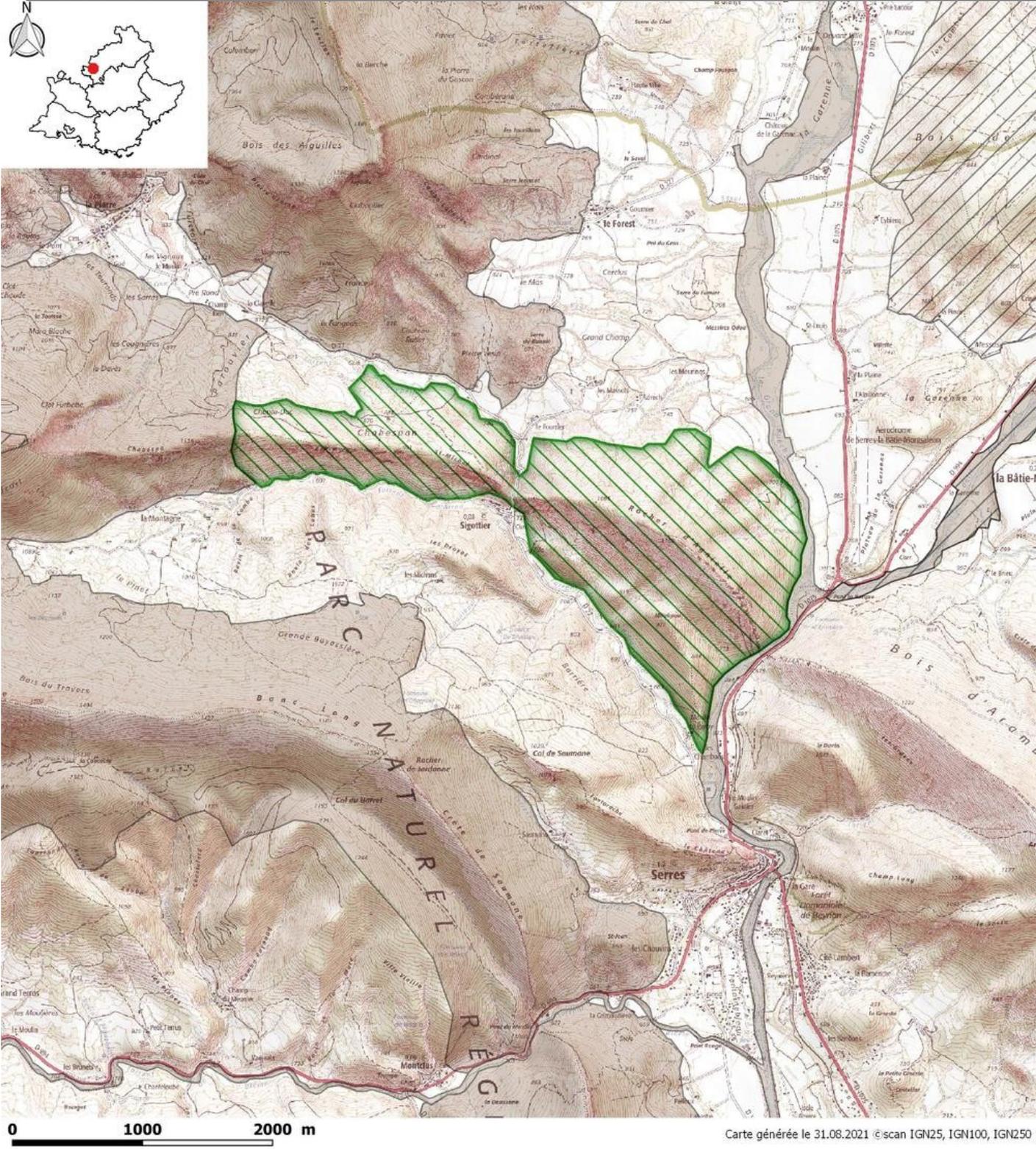
L'inventaire fait l'objet d'un effort d'amélioration en continu pour intégrer les connaissances nouvelles et les évolutions majeures du territoire. Un programme d'actualisation par département a été engagé en 2016. Les études comprennent une analyse des zonages qui peuvent conduire à des modifications plus ou moins importantes (création ou suppression de zones, correction, évolution, fusion de ZNIEFF interdépartementales notamment). Les fiches descriptives sont reprises en cohérence. La date de dernière mise à jour de la zone figure en haut à droite de cette fiche.



**RÉGION SUD**  
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



# Cartographie



- znieff T1 concernée n° 930012813
- Autre ZNIEFF de type 1
- Autre ZNIEFF de type 2

Pour accéder à la délimitation des ZNIEFF, consulter [GeoIDE-carto](http://GeoIDE-carto) sur le site de la DREAL PACA.



## ➤ Commentaire général

### Description

Etabli dans le sud ouest du département des Hautes Alpes, un peu au nord de la petite ville de Serre, le site s'étend de part et d'autre de la clue et du village de Sigottier. Il se compose de moyennes montagnes, culminant à 1170m, avec à l'ouest la crête Saint Michel et la Montagne de Chabestan, et à l'est le Rocher d'Agnielle.

Sur le plan géologique, le site est constitué de roches sédimentaires principalement marneuses et marno calcaires de l'Argovien, de l'Hauterivien et du Valanginien. Ces terrains sont surmontés par des calcaires plus durs et plus massifs du Tithonique qui constituent l'échine rocheuse des plus hautes crêtes du site.

Situé dans la zone biogéographique des préalpes delphino provençales, à la rencontre des influences méditerranéennes et alpines, le site est compris, entre 670 m et 1170 m, dans les étages de végétation supra méditerranéen et montagnard inférieur.

Le paysage s'organise à partir d'une ligne de crêtes principales d'orientation nord ouest à sud est qui délimite deux versants principaux, exposés au nord et au sud, boisés de hêtraies à l'ubac, et de chênaies pubescentes et pinèdes sylvestres du côté mieux exposé, accompagnées de landes sèches et fourrés. Ces versants sont surmontés de superbes dalles et crêtes calcaires tourmentées, qui leur confèrent un côté féérique. Disséminées au sein de cet ensemble, apparaissent de petites zones de pelouses sèches et des éboulis thermophiles.

### Milieus remarquables

Le site compte un habitat déterminant : les entrées de grottes et les balms thermophiles à annuelles [asso. phyto. Anthrisko caucalidis Asperugetum procumbentis] [65]] constituées par une végétation de petites plantes annuelles, dont de nombreuses espèces végétales à forte valeur patrimoniale.

Le site possède divers milieux remarquables et l'ensemble des formations végétales présentes constitue une mosaïque particulièrement intéressante pour l'épanouissement d'une faune et d'une flore riche et diversifiée.

Parmi les milieux ouverts remarquables figurent des prairies sèches méso xérophiles à Brome dressé (*Bromus erectus*) [all. phyto. Mesobromion erecti [34.3265]], et des formations végétales, liées aux milieux rocheux comme celle des éboulis thermophiles à Calamagrostis argenté (*Achnatherum calamagrostis*) [all. phyto. Stipion calamagrostis [61.3]] et celle des rochers et falaises calcaires [all. phyto. Potentillion caulescentis et *Viola biflorae* Cystopteridion fragilis [62.15]].

Les milieux forestiers remarquables comprennent essentiellement des hêtraies et hêtraies pinèdes sèches sur calcaire [all. phyto. Cephalanthero rubrae Fagion sylvaticae [41.16]]. Ceux ci sont souvent associés à de nombreux fourrés et fruticées d'arbustes divers [all. phyto. Berberidion vulgaris [31.81]], formations végétales liées aux différents stades de la dynamique succédant aux pelouses sèches.

### Flore

Le site possède trois espèces végétales déterminantes dont une est protégée en Provence Alpes Côte d'Azur : le Cytise de Sauze (*Cytisus sauzeanus*), endémique locale occupant les rocailles, lisières et sous



bois clairs sur substrats calcaires, et deux n'ont pas de statut de protection : la Julienne à feuilles laciniées (*Hesperis laciniata*), crucifère liée aux rochers, rocailles et landes xériques sur calcaire, et l'Astragale d'Autriche (*Astragalus austriacus*), petite fabacée plus largement répartie en Europe centrale, très rare en France, où elle est localisée aux pelouses d'affinités steppiques des vallées de la Durance et de l'Ubaye, anciennement signalé sur le site et à rechercher.

Il abrite également une espèce végétale remarquable : le Sélin à feuilles de silaus (*Katapsuxis silaifolia*).

## Faune

Sept espèces animales patrimoniales, dont deux déterminantes, ont été observées sur ce site.

Il s'agit du Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) espèce déterminante et menacée, en déclin dans la région, plutôt thermophile mais présent jusqu'à au moins 2 200 m d'altitude, chassant dans les bocages et les paysages karstiques riches en broussailles, pelouses, pâtures et prairies, souvent proches de l'eau courante ou stagnante, de grottes et d'habitations, du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), espèce déterminante typiquement méditerranéenne et strictement cavernicole présente dans les régions aux paysages karstiques riches en grottes. Les espèces remarquables identifiées sur le site sont le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce remarquable en régression marquée, plutôt thermophile et anthropophile et assez rare en montagne, le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le Circaète Jean le blanc (*Circaetus gallicus*), la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) dont le statut de reproduction serait à préciser.

Ce secteur méconnu de l'ouest des Hautes Alpes mériterait des prospections complémentaires.

## Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 1 n'est pas incluse dans une ZNIEFF de type 2.

L'enjeu principal est le maintien d'une activité agricole et pastorale extensive sur ce territoire afin d'éviter l'extension trop importante des massifs forestiers et assurer la permanence de milieux ouverts et rocailleux.



## > Mesures de protection de la zone

Cette zone peut être concernée par des protections réglementaires et/ou européennes.  
Pour accéder à la délimitation des espaces protégés, consulter [GéolDE-carto](#) sur le site de la DREAL PACA.

## > Délimitation de la zone

### Critères de délimitation :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

### Commentaire de délimitation :

Les limites du site englobent une petite crête rocheuse de moyenne altitude et ses versants semi-boisés, de façon à inclure un assemblage d'habitats et de populations d'espèces à forte valeur patrimoniale. Ses limites s'appuient sur la topographie : rupture de pente, fonds de talweg, bas de versants et sur des éléments géographiques et paysagers tels que de petites routes.

## > Intérêt de la zone

### Critère patrimonial :

Ecologique

Faunistique  
Mammifères

Floristique  
Phanérogames

## > Bilan des connaissances

Mammifères : Faible  
Oiseaux : Bon  
Reptiles : Faible  
Amphibiens : Faible  
Poissons : Nul  
Insectes : Nul  
Invertébrés (sauf insectes) : Nul

Phanérogames : Moyen  
Ptéridophytes : Moyen  
Bryophytes : Nul  
Algues : Nul  
Champignons : Nul  
Lichens : Nul  
Habitats : Nul



## > Habitats patrimoniaux

### Habitats déterminants justifiant la ZNIEFF :

Aucun habitat déterminant pour cette znieff.

### Autres habitats remarquables :

Code CB (*)	Libellé CB	Code EUNIS (**)	Libellé EUNIS	Directive Habitats (***)
62.151	Falaises calcaires ensoleillées des Alpes	H3.251	Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	IC

(\*) CB = Corine Biotopes

(\*\*) EUNIS = EUropean Nature Information System

(\*\*\*) Pr = Habitat d'intérêt communautaire prioritaire ; IC = Habitat d'intérêt communautaire



## ➤ Espèces patrimoniales

### Espèces déterminantes justifiant la ZNIEFF :

#### Flore

<b>Phanérogames</b>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Astragalus austriacus</i> (Astragale d'Autriche)	2015	
<i>Cytisus sauzeanus</i> (Cytise de Sauze)	2015	PR
<i>Hesperis laciniata</i> (Julienne à feuilles laciniées)	1982	

#### Faune

<b>Mammifères - Chiroptères</b>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Miniopterus schreibersii</i> (Minioptère de Schreibers)	2020	PN
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Grand rhinolophe)	2020	PN

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.

### Autres espèces remarquables :

#### Flore

<b>Phanérogames</b>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Katapsuxis silaifolia</i> (Sélin à feuilles de silaus)	2015	

#### Faune

<b>Oiseaux</b>	Dernière année d'observation	Protection réglementaire(*)
<i>Circaetus gallicus</i> (Circaète Jean-le-Blanc)	1982	PN
<i>Lanius collurio</i> (Pie-grièche écorcheur)	1982	PN
<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> (Crave à bec rouge)	2015	PN
<b>Mammifères (hors Chiroptères)</b>		
<i>Cervus elaphus</i> (Cerf élaphe)	1982	PN
<b>Mammifères - Chiroptères</b>		
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Petit rhinolophe)	2020	PN

(\*) PN=Protection nationale ; PR=Protection régionale (pour la Flore). Attention, pour certaines espèces la protection régionale peut n'être en vigueur que sur certains départements.



## > Sources

### Auteurs (dernières observations) :

CENTRE DE RECHERCHES ALPIN SUR LES VERTEBRES (C.R.A.V.E.) ; ALLIER C. - SILENE ; Marc CORAIL - SILENE - CEN PACA ; PNEDIM ; CHAS E.

### Bibliographie :

**ALLIER C., BRESSET V.**, 1980 - *Les hêtraies des Baronnies, des Préalpes de Digne et du Pays de Seyne. Leur place dans les Alpes du Sud, Ecol. Medit. 5:113- 146.*

**BOUVIER M.**, 1988 - *Rapport destiné aux inventaires ZNIEFF-PACA. Zone du rocher d'Agnielle.*

